



PEERS 2016-2017

Le projet d'orientation professionnelle de l'adolescent

Étudiants de la Haute École de la ville de Liège : GRECO Alicia, POPOV Alexandra, RIZZO Mélanie, VANTYGHM Manuel
Étudiantes de la Haute École pédagogique de Vaud (Lausanne) : COELHO Monica, KING ROJO Philippa, SHEIKHELARD Rawya

CONTEXTE

En tant que futurs enseignants, il nous semble nécessaire de nous former à accompagner l'élève dans la construction de son choix d'orientation. Dans le cadre d'un projet PEERS (Projets d'Enseignants-chercheurs et d'Étudiants en Réseaux Sociaux) entre la HEP Vaud et la HEL, nous travaillons autour de l'autonomie de l'élève en lien avec son projet de formation.

RÉFÉRENCES

- ◆ Amstutz P. & al., Préparation au choix professionnel (2003), Berne : Direction de l'instruction publique du canton de Berne.
- ◆ Orientation scolaire et professionnelle vaudoise, Rendez-vous avec le futur, État de Vaud.
- ◆ Salons SIEP – salons.siep.be/salon/visiteurs-decouvrir-le-salon-de-Liege.html

CONTACTS FORMATEURS

pierre.curchod@hepl.ch
christine.geron@hel.be
anne.sacre@hel.be

QUESTION

Comment amener l'élève à mobiliser des ressources pour construire son projet de formation de manière autonome ?

HYPOTHÈSES

- L'élève qui a connaissance du système éducatif dans lequel il se trouve est mieux armé pour effectuer un choix conscient dans son orientation.
- L'enseignant qui veille à donner du sens aux apprentissages aide l'élève à prendre conscience de l'utilité de ceux-ci.
- Le travail en référence à certaines compétences transversales permet à l'élève d'acquérir plus d'autonomie.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

- Prise d'informations concernant le projet d'orientation des élèves et activités en classe :
 - réalisation d'activités de connaissance de soi
 - recherche de métiers
 - élaboration d'un guide d'entretien destiné à un professionnel
 - rencontre avec des professionnels
 - présentation des métiers
- Vérification de l'évolution du projet d'orientation
- En parallèle, mise en place d'activités favorisant l'autonomie dans différentes disciplines

ANALYSE ET RÉSULTATS

- En Belgique, comme en Suisse, les élèves s'informent prioritairement auprès de leurs parents. Les textes officiels recommandent la mise en place d'activités d'orientation mais :
 - En Suisse, ces activités d'orientation sont mises en place.
 - En Belgique, elles ne le sont pas ou rarement.

Source privilégiée d'informations

BE et CH
<i>n=32 et 57</i>
Parents
Amis & fratrie
École

Ont formulé un projet de formation

	BE	CH
	<i>n=32</i>	<i>n=57</i>
Projet de formation	94%	98%
Parmi eux avec plan "B"	60%	56%

- Quel que soit le pays, presque tous les élèves ont une idée de la formation qu'ils voudraient suivre.
- En cas d'impossibilité, plus de la moitié de ces élèves envisagent une autre voie.

- L'adolescent éprouve des difficultés à se projeter au-delà d'une période de 3 à 5 ans. Différence importante entre la Suisse et la Belgique concernant le taux d'abstention: la scolarité obligatoire prend fin à 18 ans en Belgique et à 15 ans en Suisse donc l'élève suisse doit se projeter plus vite.

Âge estimé de la réalisation du projet

	BE	CH
	<i>n=32</i>	<i>n=57</i>
pas répondu	28%	16%
<18	6%	12%
18-20	38%	40%
>20	28%	32%

SYNTHÈSE

Nous constatons que les élèves belges ayant participé aux différentes activités d'orientation ont désormais une idée du métier qu'ils aimeraient exercer plus tard ou au contraire ont changé d'opinion concernant leur future carrière à la suite des informations qu'ils ont recueillies. En revanche, ceux n'ayant pas participé aux activités restent indécis face à leur avenir. La Belgique pourrait s'inspirer du modèle suisse pour donner plus d'ampleur au travail de réflexion à réaliser avec les adolescents. Idéalement, les parents et l'école devraient davantage collaborer dans l'accompagnement de l'élève dans la construction de son projet de formation, qu'il soit de nature professionnelle ou scolaire.